



CANINE CHAMPAGNE-ARDENNE

7, Grande Rue - 10410 RUVIGNY

www.ctca.asso@gmail.com

Séance de confirmation Samedi 27 Octobre 2018

CLOTURE 21 OCTOBRE 2018

9h00 -11h30 et 14h00-16h30

FAGNIERES (51510)

(Agglomération de Châlons en Champagne)

Gymnase Gérard Vincent - Boulevard Hélène Boucher

Se munir du carnet de santé du chien, contrôle vétérinaire à l'entrée

INFORMATIONS PRATIQUES

INSCRIPTION EN LIGNE
www.sccexpo.fr

INSCRIPTION PAPIER
SCC EXPO Confirmation FAGNIERES
155 avenue Jean-Jaurés
93 535 Aubervilliers Cedex

Renseignements
CCA : 03 10 95 20 06
Secrétariat : 06 86 33 50 24

INSCRIPTION PAR COURRIER, joindre

- Cette feuille dûment remplie et signée
- Un chèque à l'ordre de la C.C.A.
- Une copie de la carte adhérent 2018 si tarif appliqué
- Pour les chiens étrangers, une photocopie du pedigree du pays d'origine

DROITS d'ENGAGEMENT
(par chien inscrit)

MEMBRES CCA : 25€
NON MEMBRES : 30€
Chèque-mandat-CB en ligne

DOCUMENTS À PRÉSENTER AU JUGE LE JOUR DE L'EXAMEN

- L'accusé de réception de votre inscription
 - Le passeport ou carnet de santé attestant des vaccinations en cours de validité
 - La carte d'indentification I-Cad
- a) Pour les chiens déjà inscrits au LOF :**
- L'original du certificat de naissance
 - Le formulaire d'examen de confirmation au titre de la descendance pré-rempli et adressé par SCC Expo
- b) Pour les chiens inscrits à un Livre des Origines Etrangères reconnu par la FCI :**
- L'original du Pedigree étranger
 - Le formulaire d'examen de confirmation au titre de l'importation pré-rempli et adressé par SCC Expo
- c) Pour les chiens inscrits à un Livre des Origines non reconnu par la FCI**
- Le formulaire d'examen de confirmation titre initial pré-rempli adressé par SCC Expo

IDENTIFICATION:

Tous les chiens français ou étrangers doivent être identifiés en France (tatouage ou insert électronique)

La carte d'identification permet de justifier que l'animal est enregistré dans le Fichier National des Carnivores Domestiques et que vous y êtes déclaré détenteur.

Age minimum exigé pour la confirmation
Il n'y a pas d'âge maximum pour faire confirmer votre chien.

| | |
|--|---|
| 1er Groupe - Bergers Allemand, de Brie, Bouvier des Flandres15 mois - Reste du groupe12 mois | - Reste du groupe.....12 mois |
| 2e Groupe - Schnauzer Géant, Dogue Allemand, Dogue de Bordeaux, Dogue du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Mâtin Espagnol, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois15 mois - Reste du groupe12 mois | 6e Groupe - Rhodesian Ridgeback15 mois - Reste du groupe12 mois |
| 3e / 4e Groupes12 mois | 7e Groupe12 mois |
| 5e Groupe - Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Canario, Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Esquimau du Groenland15 mois | 8e Groupe - Retrievers15 mois - Reste du groupe12 mois |
| | 9e Groupe - Épagneuls Pékinois et Japonais10 mois - Reste du groupe12 mois |
| | 10e Groupe - Whippet, Petit Lévrier Italien12 mois - Reste du groupe.....15 mois |

Séance de confirmation du 27 Octobre 2018

FAGNIERES

(Agglomération de Châlons-en-Champagne)

JURY

(sous réserve de modifications)

Mme LAFAY Mme BALLARDINI

M. BARENNE

M. THEVENON

M. GOUBIE

M. CALLOC'H



ROYAL CANIN®



CANINE CHAMPAGNE-ARDENNE

**Séance de confirmation Samedi 27 Octobre 2018
à FAGNIERES (51510)(Agglomération de Châlons en Champagne)**

| |
|---------------------|
| N° D'ENREGISTREMENT |
|---------------------|

DEMANDE D'ENGAGEMENT PAPIER

Remplissez une feuille par chien engagé, et expédiez-la dès maintenant à l'adresse mentionnée sur la 1ère page
N'oubliez pas de joindre le montant des engagements par chèque postal, chèque bancaire ou mandat.

DATE LIMITE DE RECEPTION: 21 OCTOBRE 2018

Un accusé de réception vous sera adressé par SCC Expo

Renseignements sur le Propriétaire

Nom - Prénom : N° adhérent SCCA

Adresse :

.....

Tél. : Mail :

Renseignements sur le Chien

Race : Sexe :

Nom du chien :

Date de naissance :

N° de tatouage français (obligatoire) :
ou puce électronique

N° du certificat de naissance (LOF) :

DATE LIMITE DE RECEPTION DES INSCRIPTIONS 21 OCTOBRE 2018

TATOUAGE

Votre chien doit **OBLIGATOIREMENT ETRE IDENTIFIE** (puce ou tatouage);

Le tatouage doit être **LISIBLE**.

Le jour de l'examen, vous devez **PRESENTER SA CARTE D'IDENTIFICATION I-CAD**

(Ne rien inscrire dans ce cadre réservé à la Société Canine)

RING DE CONFIRMATION

N°

NOM ET SIGNATURE DU JUGE

INAPTE - AJOURNE - APTE

LIRE ATTENTIVEMENT LES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES EN PREMIERE PAGE

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information

Canine Champagne Ardenne

03 10 95 20 06

Secrétariat : 06 86 33 50 24

sccexpo.contact@centrale-canine.fr

DATE LIMITE DE RECEPTION DES ENGAGEMENTS 21.10.2018

FORMALITES APRES L'EXAMEN

Si le chien est déclaré apte, le juge vous remettra l'ensemble des documents nécessaires que vous devrez transmettre à :

**Société Centrale Canine
155 avenue Jean Jaurès
93535 AUBERVILLIERS CEDEX**

- Le formulaire d'examen de confirmation complété par l'expert,
- Le certificat de naissance LOF ou le pedigree étranger accompagné de la feuille de déclaration d'inscription à titre importé, imprimé à nous réclamer le cas échéant,
- Ou, éventuellement le récépissé de déclaration de naissance avec la feuille de déclaration d'inscription au LOF, à titre initial ou au livre d'attente,
- Le montant des frais de dossier suivant tarif en vigueur (voir tarif sur formulaire de confirmation), sauf s'il s'agit d'une inscription à titre initial pour laquelle la

SCC demandera le versement des frais lorsque l'avis favorable de l'Association de Race aura été obtenu.

Il est précisé que la validité du certificat de confirmation est de 1 an.

Par ailleurs, les frais de dossier doivent être réglés par chèque bancaire, chèque postal ou mandat-lettre. Tout autre mode de paiement et en particulier le versement direct au CCP risque d'entraîner des retards dans le traitement du dossier, voire même un blocage dans le cas où le manque de précisions empêche l'identification du paiement.

La SOCIETE CENTRALE CANINE, au reçu de l'envoi des documents, vérifie la conformité des éléments et les soumet à l'Association de Race pour accord et, celui-ci obtenu, procède à l'inscription définitive au LOF et à l'expédition du

Pedigree au propriétaire par envoi recommandé.

Les Associations spécialisées de Race reçoivent de la SCC communication des certificats de confirmation favorables et disposent de 15 jours francs à compter de la date de réception pour s'opposer à l'enregistrement des confirmations. Passé ce délai, la SOCIETE CENTRALE CANINE considère que l'Association spécialisée accepte les dites confirmations et procède alors à l'inscription définitive.

Si votre chien est déclaré inapte, le juge gardera le formulaire et le retournera à la SCC.

Retrouvez-nous sur le site de la CANINE CHAMPAGNE-ARDENNE

www.cca-asso.fr

